

**Directeur de la formation :** M. Said-M ROHAINE

## Objectifs :

- Offrir une formation diplômante et/ou qualifiante de niveau bac+4 aux techniques génériques en matière de droit des assurances et des contrats d'assurance.
- Dispenser une formation spécifique dans les domaines de l'assurance dommages, de l'assurance de personnes et de l'assurance de responsabilité civile.

Niveau du diplôme obtenu : Bac +4

## Public :

- cadres et salariés du secteur privé ou public : la formation est qualifiante et/ou diplômante dans une perspective de promotion ou de requalification professionnelles.
- professionnels de l'assurance : mise à jour nécessaire des connaissances dans le domaine fortement évolutif du droit et des techniques juridiques d'assurance.
- Etudiants des Masters professionnels 2 Droit, étudiants de Master 1 Droit (ou autres Masters), étudiants se préparant aux professions d'avocat ou de magistrat (toujours à titre complémentaire à une formation initiale principale)

## Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI) à titre complémentaire
- Formation Continue (FC)
- Certains modules peuvent être dispensés dans le cadre de l'Enseignement à distance (EAD). Dans ce cas ces enseignements feront l'objet d'un tutorat et d'une facilitation.

## Compétences :

Compétences générales :

Acquisition des bases en matière de droit des assurances

Approche des contrats d'assurances : rédaction, gestion, gestion de sinistres, contentieux.

Compétences spécifiques :

Approche et familiarisation avec les aspects professionnels et particuliers à différentes branches (Assurances dommage, assurance de personnes, assurances de responsabilité civile). Il s'agit des aspects conventionnels de l'activité assurantielle

Compétences contextuelles :

Les techniques de gestion des risques, les techniques assurantielles, le cadre concurrentiel du marché des assurances

## Conditions d'accès :

- Sur diplôme : Licence des disciplines juridiques, économiques ou de gestion, ou tout diplôme admis en équivalence (justifier dans ce cas de connaissances suffisantes en droit des obligations)

- En VAE ou VAPP : Il appartiendra au service des FTLV d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de VAP (agents publics, personnels des organismes culturels...), et/ou d'adresser l'ensemble des pièces constitutives du dossier au directeur de DU qui émettra un avis au regard des pièces présentées

## Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 100 h de cours.

Le calendrier du D.U. est calé sur l'année civile : Les cours commencent en septembre et se terminent en juin.

Les cours (en présentiel) se déroulent à Lille, à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille 2 Droit et Santé

Le candidat réalise également un projet professionnel ; celui-ci donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'études. Le projet professionnel donne lieu à soutenance.

## Conditions d'examens :

Par accord entre l'enseignant et le responsable de la formation les examens prennent la forme d'épreuves écrites ou orales

Tous les enseignements sont notés sur 20 points.

Le règlement des examens est basé sur le principe de la compensation et de la capitalisation  
Le candidat réalise un projet professionnel qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'étude. Le sujet du mémoire doit obtenir la validation du responsable de la formation.

Le candidat peut choisir d'effectuer un stage conventionné d'une durée minimale d'un mois au sein de toute organisation (Entreprise, Administration, Cabinet, Association, etc.) opérant dans le domaine de l'assurance.

Le mémoire (ou le rapport de stage) donne lieu à soutenance publique. Il est noté sur 40 points.  
Le jury est composé de deux membres : le directeur du D.U. et un professionnel spécialiste du domaine. Le jury est présidé par le Directeur du D.U.

La validation du D.U. est conditionnée par l'obtention de la moyenne de 10/20

## Programmes des enseignements :

Le diplôme comporte une offre de 100 h de formation. Les enseignements sont de durée normalisée et organisés en 3 modules :

-Module 1 : Module général (30h):

Droit des assurances (20 h)

Contrats d'assurances (10 h)

-Module 2 : Module spécial (Droit spécial) : (70h)

o Assurances de Personnes : Assurance vie (10 h)

o Assurances de responsabilité civile : 10 h

o Assurance dommages :

- Assurance automobile (20 h)

- Assurances construction : (10 h)

o Techniques du risque et de l'Assurance (20 h)

-Module 3 : Module professionnel

Projet Professionnel / Mémoire

## Informations pratiques :

### Pour candidater en ligne :

<http://droit.univ-lille2.fr/nc/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/>

Puis Choix du D.U/inscription en ligne/ lien http....

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU ou en consultation au bureau des DU

### Coût de la formation :

Etudiants : 510 € \*/ 255 €\* en formation complémentaire.

Autres (entreprise, profession libérale, salarié, ...) : 1250 €\* à titre individuel / 1500 €\* si financement entreprise ou autre organisme

### Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

**Dépôt des dossiers :** jusqu'au 30 septembre 2018.

**Calendrier :** enseignements et examens dispensés de janvier à décembre

Horaires : fin de semaine, fin de journée, séminaires de demi-journées ou de journées dédiées

**Lieu :** Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

### Contacts :

Mme Dorothee Dupont – Assistante pédagogique des FTLV (Diplômes Universitaires)  
Université de Lille

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [dorothee.dupont@univ-lille.fr](mailto:dorothee.dupont@univ-lille.fr)